

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 28 (1902)
Heft: 16

Artikel: Hôtel des Postes et des Télégraphes, à Lausanne (suite)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hôtel des Postes et des Télégraphes, à Lausanne.

(Suite)¹.II. — Construction en béton armé².

Tous les planchers et les colonnes de la poste sont en béton armé système Hennebique. Ils ont été exécutés par MM. S. de Mollins, ingénieur, et A. Ferrari, entrepreneur.

Parmi les plus importants, citons :

Le plancher de la terrasse sur la remise des diligences ; sa portée est de 9 m., il supporte le roulage des fourgons et voitures postales, il est calculé pour une surcharge de 1500 kg. par m².

L'étanchéité absolue est obtenue par une couche de ciment-ligneux emprisonnée sous 10 cm. de béton ordinaire sur lesquels sont posés les carrelages d'asphalte comprimée permettant le roulage.

Les planchers de 12 m. de portée, n'ayant que 0^m,48 d'épaisseur sans nervures apparentes, portent toutes les cloisons des bureaux en porte à faux ; le plancher des combles, qui est supporté plus haut que la grande corniche sur une petite partie mansardée, suivant le plan ci-dessous, reçoit les retombées des charpentes (fig. 15).

Les colonnes du rez-de-chaussée portent 140 tonnes avec un diamètre de 0^m,55 et une hauteur de 7 m.

Enfin, des sommiers de décharge sont logés dans le cœur des murs au-dessus de toutes les grandes baies et soutiennent, en porte à faux, le poids des lourdes lucarnes.

des baies ; par conséquent, ces sommiers sont soumis à un effort de torsion très considérable ; ils ont été construits en conséquence, comme l'indique le plan ci-dessous. Ils n'ont pas subi le moindre tassement (fig. 14).

Le 18 juin 1902, il a été procédé par MM. les architectes Jost, Bezencenet et Girardet à l'essai de résistance du plancher en ciment armé du rez-de-chaussée.

Une poutre de 7^m,90 de portée librement posée sur deux appuis, têtes non chargées, a été désignée par l'architecte et essayée. Sous une charge de 20 tonnes uniformément répartie, la flexion a été de 3,6 millimètres, le relèvement au déchargement a été complet.

Les flèches ont été observées à l'aide d'un appareil en-

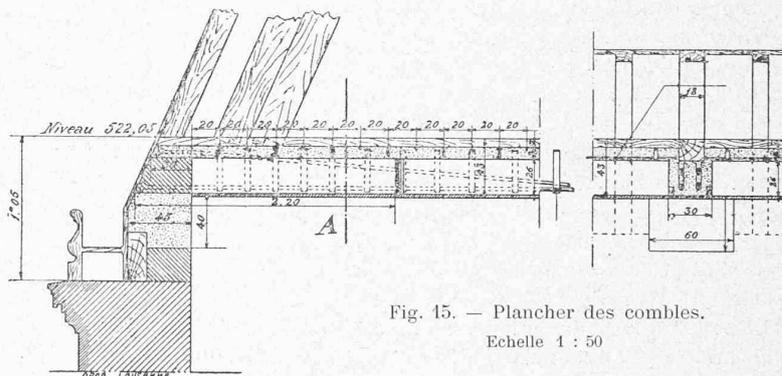


Fig. 15. — Plancher des combles.

Echelle 1 : 50

registreur.

Aucune fissure, ni aucune trace de fatigue n'ont été remarquées dans la poutre expérimentée.

La flexion tolérée au cahier des charges était de 9 millimètres.

En résumé, le système Hennebique a rendu des servi-

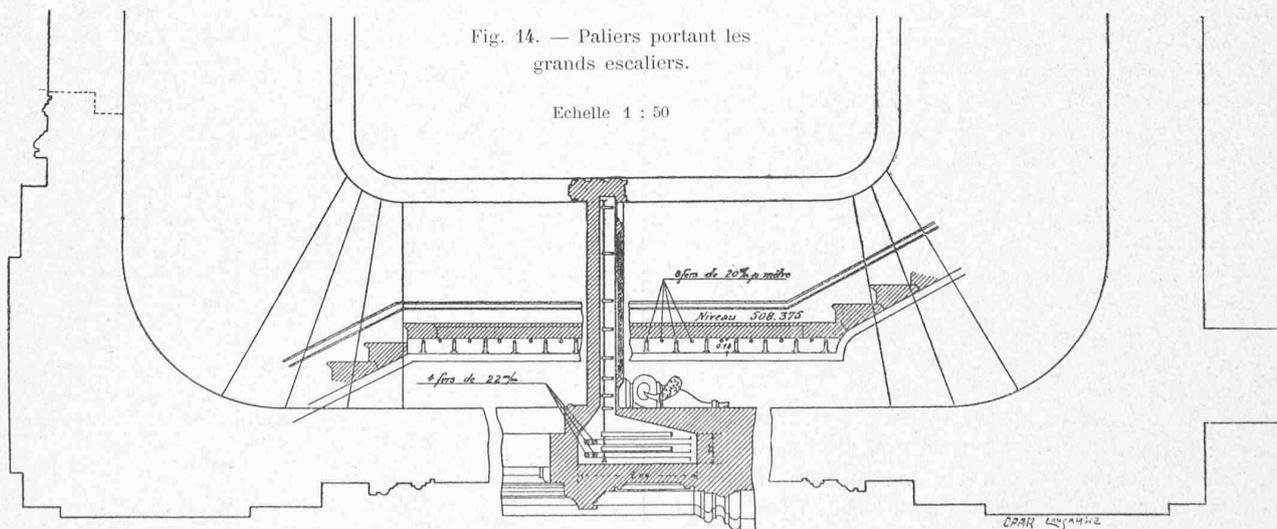


Fig. 14. — Paliers portant les grands escaliers.

Echelle 1 : 50

Les paliers portant les grands escaliers en pierre de Villebois sont suspendus aux sommiers coupant les gran-

¹ Voir N° du 5 août 1902, page 189.

² Les renseignements qui suivent nous ont été fournis par M. S. de Mollins, ingénieur.

ces dans cette construction en permettant la solution aisée de problèmes difficiles.

[A suivre].